

## Rapport de la présidente APECC 2019 – 2020

Merci à tous d'être présents ce soir. Je tiens à remercier l'ensemble du comité pour le travail effectué au cours de cette année et sans qui cette association ne pourrait pas fonctionner. J'adresse un remerciement spécial à Bézen pour son travail de trésorière et à Sabine et Alix pour leur prise de notes lors de nos réunions et la rapidité de rédaction des PV qui en découlent.

L'année qui vient de s'écouler a été mouvementée du fait des conditions dans lesquelles elle s'est déroulée.

Nous avons plusieurs projets qui n'ont pas pu être menés à bien en raison de la fermeture des écoles.

Je pense à la campagne d'affichage que nous voulions mettre en place dans la cour du Collège pour inciter les jeunes à ne pas fumer ou à arrêter. Nous avons reçu l'aval de la direction dans ce sens et nous avons déjà entamé des démarches, malheureusement infructueuses, auprès de Zep. Grâce à Sabine, nous étions en discussion avec Eric Buche lorsque tout s'est arrêté.

Je pense aussi à la demande que nous avons faite à Mme Meyer d'envisager une réunion parents / professeurs pour les 3èmes années, sachant qu'elle existe dans certains collèges. Cette discussion entamée depuis de nombreuses années mais toujours rejetée avait été refaite lors de notre première rencontre avec Mme la Directrice et les doyens qu'elle y avait conviés. Malheureusement l'annulation de notre seconde réunion agendée en mai a coupé court à ce débat.

De la même façon, après avoir été interpellés par plusieurs parents suite à un dérapage d'une fête privée publiée sur les réseaux sociaux et à la condamnation d'un jeune suisse qui avait fait un mauvais usage des réseaux sociaux aux yeux des autorités américaines, nous avons émis l'idée de mettre en place une information à destination des élèves pour les mettre en garde contre certains usages des réseaux sociaux. Mme Meyer avait soutenu cette idée et avait proposé d'en parler avec les professeurs de droit.

Ces deux projets sont à réactiver.

Cette année une seule réunion sur les deux agendées avec Mme Meyer a pu avoir lieu. Cependant, pendant la fermeture du collège l'APECC a à plusieurs reprises communiqué avec la Direction : pour proposer de participer à la mise à disposition de gel hydroalcoolique, pour souligner que les pratiques de cours à distance étaient très différentes entre les enseignants et en demandant plus de précision sur les mesures mises en place pour la reprise des cours en présentiel.

L'APECC grâce à son adhésion à la FAPPO a pu remonter auprès de Mme Emery Torracinta et Mr Rudaz (directeur du Secondaire II) les inquiétudes et des élèves pendant le second semestre.

L'APECC a également eu un rôle auprès des parents qui ont désiré faire recours contre la non prise en compte des notes du second semestre en leur fournissant des renseignements sur les procédures.

L'APECC a maintenu son prix de 300 chf remis à l'élève ayant obtenu la meilleure note d'art visuel à la maturité.

Enfin, l'APECC a continué à soutenir au sein du collège Calvin le projet AVECC pour la sensibilisation des jeunes aux violences en couple.

Ce fut donc une année chargée avec des sujets inédits. J'espère que cette nouvelle année sera plus calme.

